

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 69 (1961)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

COMPTES DE L'EXERCICE 1960

PERTES ET PROFITS

Intérêts	Fr. 154.55
Cotisations et abonnements	» 7 374.95
Dons	» 2 020.50
<i>Rev. hist. vaud.</i> Subside D.I.P. . . .	» 180.—
» » » Subside divers	» 1 076.—
» » » Publicité	» 2 040.—
Bénéfice exploitation du stock . . .	» 1 023.85
Plus-value du portefeuille	» 120.—
Frais d'administr., organisation des séances	Fr. 1 318.64
<i>Revue historique vaudoise</i>	» 12 533.35
Bénéfice de l'exercice	» 137.86
	<u>Fr. 13 989.85 Fr. 13 989.85</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1960

<i>Actif</i>	Fr.	<i>Passif</i>	Fr.
Caisse	50.—	Fonds des éditions . . .	1 806.35
C.c. Banque Bugnion	134.—	Cotisations avancées . . .	84.—
Portefeuille	5 019.44	Dettes diverses	3 962.40
Chèques postaux	518.73	Capital	1 255.87
Cotisations arriérées et créances diverses	1 386.45		
	<u>7 108.62</u>		<u>7 108.62</u>

Capital au 31 décembre 1960	Fr. 1 255.87
Capital au 31 décembre 1959	» 1 118.01
Bénéfice de l'exercice	<u>Fr. 137.86</u>

Séance du 25 février 1961,
à 15 heures, Palais de Rumine, Auditoire XVI

Comme toute bonne séance, celle-ci commence par l'admission de quelques nouveaux membres : MM. A.-H. Duvoisin, à Glenboig (Grande-Bretagne) ; Marcel Henchoz ; Jean-Claude Mounoud et Dr Marcel Péguiron, tous trois à Lausanne.

Puis M. Ernest Giddey, président, donne la parole à M. Olivier-J. Bocksberger, professeur à Aigle, venu parler de *L'âge du bronze ancien dans la haute vallée du Rhône*. Le 4 décembre 1960, M. Bocksberger découvrait, sur la colline de Saint-Triphon, au bord de la falaise, une tombe datant de 1500 ou 1800 ans avant notre ère. Cette trouvaille survenait au terme d'une campagne de fouilles à laquelle elle va fournir une conclusion ; grâce à elle, le jeune archéologue va pouvoir relier sûrement entre eux, dans la thèse de doctorat qu'il prépare, les résultats de toutes les recherches faites dans la plaine du Rhône sous la direction du professeur Sauter. M. Bocksberger nous fit participer avec art à la joie de la découverte, attisée par la lenteur minutieuse qui est de règle chez les archéologues modernes. Des clichés en couleurs et les objets que contenaient la tombe (diadème et épingles de bronze typiques de la civilisation « valaisanne », torques, perles de bronze et d'ambre) illustraient cette excellente communication.

A. G.

CHRONIQUE

Le *Journal d'Yverdon* présente comme d'habitude un grand nombre d'articles historiques variés. M. Georges Kasser, à qui la retraite permet de se consacrer à son passe-temps favori, a fait paraître une très intéressante étude sur *Yverdon et le service de renseignements bernois en Franche-Comté aux XVI^e et XVII^e siècles*, dans les numéros des 6, 7 et 8 mars 1961. Dans le numéro du 28 janvier 1961, M. Léon Michaud publie, sous le titre de *Politesse d'autrefois*, une lettre de 1722 du Conseil de la ville de Berthoud au Conseil d'Yverdon, le remerciant pour les soins pris lors de l'ensevelissement de l'hospitalier et conseiller de Berthoud F. Buri.